République Française Département de la Creuse Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le

ID: 023-200067189-20220405-20220417-DE

2022/04/17

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 05 avril 2022 - Délibération n° 2022/04/17

Objet: VOTE DES AFFECTATIONS DE RESULTATS 2021 DU BUDGET ANNEXE « IMMOBILIERS D'ENTREPRISE ».

L'an deux mille vingt-deux, le 05 avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à la salle culturelle Confluences, commune de Bourganeuf, sur la convocation en date du 29 mars 2022, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents: COTICHE Thierry — DESLOGES Georges — SIMON-CHAUTEMPS Franck — SPRINGER Liliane — POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène — MALIVERT Jacques — SUCHAUD Michelle — FINI Alain — GARGUEL Karine — BOSLE Alain — LAGRAVE Annick — BENABDELMALEK Clément — MAGOUTIER Gérard — CLOCHON Bruno — LEGROS Jean-Bernard — DAVID Robert — DUBREUIL Raymond — DUGAY Jean-Pierre — FERRAND Marc — MOREAU Jean-Claude — BUSSIERE Jean-Claude — RABETEAU Raymond — PAROT Jean-Pierre — ROYERE Joël — COUCAUD Thierry — LAROCHE Michel — LAINE Joël — GRENOUILLET Jean-Yves — CALOMINE Alain — LAGRANGE Serge — DERIEUX Nicolas — PAMIES Jean-Michel — LEHERICY Joseph — NOURRISSEAU Pierre-Marie — GAUDY Sylvain — GAILLARD Thierry — TRUFFINET Jean-Claude — CAILLAUD Monique — LAPORTE Martine.

<u>Etaient excusés</u>: BOUDEAU Philippe – ESCOUBEYROU Luc - RIGAUD Régis – GAUTIER Laurent – FLOIRAT Myriam – DESSEAUVE Nadine – PARAYRE Régis – BERTELOOT Dominique – SALGUERO-HERNANDEZ Jean-Manuel – POITOU Delphine - AUGUSTINIAK Jérôme – DUGUET Pierre – PATAUD Annick.

<u>Pouvoirs</u> (Cf. article 10 de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 permettant notamment à un conseiller d'être porteur de 2 pouvoirs) :

- 1. M. BOUDEAU Philippe donne pouvoir à M. DESLOGES Georges.
- 2. M. ESCOUBEYROU Luc donne pouvoir à M. LAINE Joël.
- 3. M. RIGAUD Régis donne pouvoir à Mme POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène.
- 4. M. GAUTIER Laurent donne pouvoir à Mme GARGUEL Karine.
- 5. Mme FLOIRAT Myriam donne pouvoir à M. BENABDELMALEK Clément.
- 6. Mme DESSEAUVE Nadine donne pouvoir à M. GRENOUILLET Jean-Yves.
- 7. M. PARAYRE Régis donne pouvoir à M. LAINE Joël.
- 8. M. BERTELOOT Dominique donne pouvoir à M. CLOCHON Bruno.
- 9. Mme SALADIN Christine donne pouvoir à M. ROYERE Joël.
- 10. Mme POITOU Delphine donne pouvoir à M. GAILLARD Thierry.

Suppléances: M. TRUFFINET Jean-Claude remplace Mme PATAUD Annick

Secrétaire de séance : Nicolas DERIEUX

Scrutin ordinaire.

En exercice	Présents	Votants			
64	39	49			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
49	· -, .	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1		

Reçu en préfecture le 19/04/2022

ID: 023-200067189-20220405-20220417-DE

Après avoir examiné et adopté le Compte Administratif 2021, le Conseil confidére le décide de la conseil confidére le décide de la conseil confidére le conseil confidére le conseil confidére la conseil confidére le conseil confidére le conseil confidére la conseil confidére le conseil confidére la confidere la c résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter						
Résultat de l'exercice 2021 :	-4 738,38					
Résultat reporté 2020 (ligne 002 du CA)	0,00					
Résultat de clôture à affecter sue le budget 2021 :	-4 738,38					
Besoins réels de la section d'investissement						
Résultat d'investissement de l'exercice 2021 :	-97 299,91					
Résultat reporté 2020 (ligne 001 du CA):	4 519,50					
Résultat de clôture 2021 :(ligne 001 du budget 2022)	-92 780,41					
Restes à réaliser recettes :	151 095,26					
Restes à réaliser dépenses :	2 328,00					
Solde Restes à Réaliser ;	148 767,26					
Résultat clôture+rar:	55 986,85					
Besoin de financement :	0,00					
Excédent de financement:	55 986,85					
Affectation du résultat de la section de fonctionnement						
Résultat excédentaire:	0,00					
En couverture du besoin réel de financement:	0,00					
En dotation complémentaire:	0,00					
Total 1068 (année 2022):	0,00					
Excédent reporté (ligne 002 en recettes 2022):	0,00					
TOTAL AFFECTE:	0,00					
Résultat déficitaire (ligne 002 en dépenses):	-4 738,38					

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits, Au registre suivant les signatures. Pour extrait certifié conforme,

Le Président, Sylvain GAUDY.